

Sommaire

I. Présentation générale.....p.3

II. Axes stratégiques et objectifs.....p. 4

Axe 1 : Construire l'Université PSL et insérer l'école dans plusieurs réseaux de partenariats institutionnels et scientifiques.....p. 4

Axe 2 : Recentrer la formation à / et par la recherche de l'école sur les sciences de l'écrit sous toutes ses formes, des supports patrimoniaux à l'écrit nativement numérique.....p. 5

Axe 3 : Développer les capacités de pilotage et d'autoévaluation de l'établissement.....p. 7

III. Mise en œuvre et suivi du contrat.....p. 9

I. Présentation générale

L'Ecole nationale des chartes (ENC), créée par ordonnance du 22 février 1821, et qui fêtera donc bientôt son bicentenaire, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), régi par le décret n° 87-832 du 8 octobre 1987, constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation, et placé sous la tutelle de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Elle comporte deux instituts rattachés : l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris, organisme de formation continue spécialisé, rattachée à l'Ecole depuis 1982 ; le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), créé en 1834, dans le but d'animer le vaste réseau des sociétés savantes françaises, et éditeur reconnu dans le domaine des sciences humaines et sociales, rattaché à l'Ecole depuis 2007.

L'ENC est clairement identifiée, à la fois dans le paysage français et international de l'enseignement supérieur et de la recherche, par sa double caractéristique historique :

- une formation à / et par la recherche, de très haut niveau à des disciplines rares et exigeantes, dans les domaines, notamment, de l'édition critique, de l'exploitation, de la conservation et de la communication des sources écrites, de l'Antiquité tardive à l'époque la plus contemporaine, et, plus généralement, de l'ensemble des connaissances historiques appliquées à la gestion et à la valorisation du patrimoine ;
- une voie d'entrée privilégiée dans les métiers de la conservation du patrimoine, en particulier écrit (archives et bibliothèques, mais aussi filières dites « visuelles » - musées, monuments historiques, archéologie, inventaire).

Grande école française de référence pour l'étude du patrimoine, notamment écrit, l'Ecole nationale des chartes a pris très tôt le tournant du numérique et a été pionnière dans le domaine des humanités numériques appliquées aux sources anciennes. Son développement au cours de la prochaine période contractuelle s'articulera autour de trois principaux axes :

- Construire l'Université PSL et confirmer l'insertion de l'Ecole dans plusieurs réseaux de partenariats institutionnels et scientifiques (1) ;
- Recentrer la formation à / et par la recherche de l'Ecole sur les sciences de l'écrit sous toutes ses formes, des supports patrimoniaux à l'écrit nativement numérique (2) ;
- Développer les capacités de pilotage et d'autoévaluation de l'établissement (3).

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Construire l'Université PSL et insérer l'école dans plusieurs réseaux de partenariats institutionnels et scientifiques.

Si l'école est désormais pleinement engagée dans le processus de construction de l'Université PSL, elle est également liée, par son histoire ou du fait des spécificités de ses domaines d'activités, à d'autres partenaires stratégiques (Campus Condorcet, espace Richelieu, écoles d'application des conservateurs du patrimoine et des bibliothèques) avec lesquels les relations doivent être mieux formalisées afin d'identifier les pistes de coopération à privilégier.

Objectif 1 : Construire l'Université PSL

Lors de sa séance du 11 juillet 2017, le conseil d'administration de l'ENC a approuvé la participation de l'école au processus de construction de l'Université PSL en qualité de membre de plein exercice, et non plus seulement comme membre associé. Le conseil d'administration de l'Ecole nationale des chartes, réuni le 27 juin 2019, a approuvé les statuts définitifs de l'Université PSL ainsi que l'adhésion de l'École comme établissement composante du nouvel établissement expérimental. Au sein du nouvel ensemble, l'école poursuivra sa participation active à la construction de l'offre formation – recherche de l'Université PSL dans le cadre des « programmes gradués » et à la structuration de nouveaux services mutualisés support.

Jalon 1 :

- Création de deux nouveaux parcours de master (mention archives) dédiés pour l'un à l'archivage des données numériques (2020), et pour l'autre à la muséologie numérique dans le cadre du programme gradué « arts » de PSL (2021) ;

Jalon 2 :

- Participation aux services mutualisés supports (SMS) et à la convergence des systèmes d'information avec l'Université PSL (2022-2023)

Objectif 2 : Finaliser l'installation de certaines composantes de l'ENC sur le campus Condorcet

L'ENC est membre fondateur du Campus Condorcet depuis son origine et installera son équipe de recherche (le Centre Jean-Mabillon) ainsi que l'un de ses instituts rattachés (le CTHS) sur le site d'Aubervilliers à la rentrée 2019. L'emménagement de l'URFIST de Paris sur le Campus Condorcet permettra à l'école de se regrouper autour de deux sites à forte visibilité : Richelieu et Condorcet.

Par ailleurs, la proximité sur le site Condorcet d'unités de recherche, notamment le CNRS comme l'IRHT, partenaires de l'ENC devrait favoriser de nouvelles opportunités de collaborations scientifiques, en particulier dans le champ des sciences de l'écrit et des humanités numériques.

Jalon 3 :

- Emménagement de l'URFIST de Paris sur le Campus Condorcet (2023)

Jalon 4 :

- Rédaction et approbation d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) regroupant les implantations immobilières de l'ENC autour de 2 sites : Richelieu et Condorcet (2020)

Objectif 3 : Formaliser les relations avec les partenaires du site Richelieu ainsi qu'avec les écoles d'application

Au cours de la précédente période contractuelle, l'ENC a achevé le déménagement de ses activités (siège et bibliothèque) sur le site Richelieu, qu'elle partage désormais avec la BnF et l'INHA. Dans ce contexte, elle a entrepris une démarche de formalisation de ses relations de partenariat avec ces institutions dans le cadre de conventions de coopération pédagogique, scientifique, et culturelle. Une convention de ce type devrait également être signée avec l'ENSSIB et l'INP, deux écoles d'application professionnelles qui constituent un débouché important pour les élèves et étudiants de l'école.

Jalon 5 :

- Signature de conventions de coopération pédagogique, scientifique et culturelle avec les institutions patrimoniales du site Richelieu ainsi qu'avec les écoles d'application (2020)

Axe 2 : Recentrer la formation à / et par la recherche de l'école sur les sciences de l'écrit sous toutes ses formes, des supports patrimoniaux à l'écrit nativement numérique.

Toutes les formations initiales délivrées par l'ENC sont fondées sur l'apprentissage de la recherche et par la recherche, à travers la conduite d'un projet de recherche propre à chacune de ces formations. Positionnée très tôt sur les nouveaux enjeux autour des outils et usages liés au numérique, l'école souhaite en faire un véritable axe de développement pour les années à venir dans l'ensemble de ses champs d'activités, et en particulier dans le domaine de la formation des futurs personnels scientifiques qui seront amenés à analyser et exploiter des corpus nativement numériques.

Objectif 1 : Renforcer au sein de la formation et de la recherche de l'école la place du numérique comme outil et objet d'étude

L'offre de formation de l'école a été renouvelée autour du numérique : la structuration des données numériques, la publication électronique et la pérennisation de l'information numérique sont des disciplines d'ores et déjà enseignées dans l'établissement, tant dans le cadre des deux masters (mentions archives et humanités numériques) pilotés par l'école, que dans celui du cursus d'archiviste paléographe.

L'ENC prendra en compte la dimension numérique dans les recrutements d'enseignants-chercheurs (directeurs d'études, directeurs d'études cumulant et maîtres de conférences) et développera dans le cadre de PSL des dispositifs pédagogiques innovants dans le domaine des humanités numériques appliquées aux sources anciennes (applications numériques, sources numérisées, corpus nativement numériques, etc.).

L'ENC refondera sa stratégie de formation continue en révisant son offre en se concentrant sur l'archivage numérique qui constitue son cœur de métier.

Afin de renforcer la dimension et la visibilité internationales de l'école, l'ENC déposera davantage de candidatures dans le cadre d'appels à projets nationaux et européens (ERC) en s'appuyant sur l'expertise reconnue de ses enseignants-chercheurs dans le domaine des sciences de l'écrit.

Il n'existe pas à l'ENC de dispositifs formalisés d'évaluation des formations ni des enseignements. L'École pourra se rapprocher de l'Université PSL afin de disposer des outils permettant la mise en place de cette évaluation.

Jalon 6 :

- Redéfinition de l'offre de formation continue en la recentrant sur le cœur de compétences de l'école et en développant les formations à distance, en partenariat avec l'URFIST de Paris et avec PSL (2020)

Jalon 7 :

- Mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants (2021)

Indicateurs 1

- Progression du nombre de formations professionnelles continues à distance proposées (école et URFIST) ;
- Progression du nombre de dépôts de candidatures aux appels à projets européens ;
- Progression du nombre d'appels à projets remportés.

Objectif 2 : Favoriser la poursuite en doctorat

L'école a transféré sa capacité de délivrance du doctorat à PSL, dans le cadre des deux écoles doctorales (ED) 472 et 188. Dans ce nouveau contexte institutionnel, l'école entend poursuivre sa politique de développement du doctorat, à travers plusieurs actions :

- Généraliser l'inscription en doctorat des élèves archivistes paléographes au cours de leur 4^{ème} année afin de faciliter la « transformation » de leur thèse d'école en thèse de doctorat ;
- Développer le dispositif de « doctorat sur travaux » à destination des conservateurs en poste, afin de leur permettre de valoriser les travaux scientifiques qu'ils ont réalisés au cours de leur carrière et d'acquérir un profil « conservateur – docteur » très valorisé à l'international ;
- Augmenter le nombre de thèses financées pour les élèves et étudiants de l'école.

Indicateurs 2

- Taux de poursuites en thèses (élèves archivistes paléographes et masters) ;
- Taux de doctorants financés (contrats doctoraux, contrats financés sur ressources propres, conventions CIFRE...) ;
- Progression du nombre de doctorats sur travaux soutenus par des conservateurs en poste

Objectif 3 : Mieux valoriser les travaux de recherche et les collections documentaires de l'ENC dans le cadre d'une politique d'archives ouvertes en ligne

L'ENC a été pionnière dans l'exploitation des techniques de l'édition numérique de sources anciennes et souhaite mieux valoriser et rendre plus lisibles les travaux de recherche de ses enseignants-chercheurs mais aussi de ses élèves et étudiants. Elle s'est par ailleurs engagée dans un ambitieux chantier de numérisation et de mise en ligne d'une partie importante des travaux de recherche de l'établissement : les positions de thèse ainsi que les thèses d'archivistes paléographes. A terme, une majorité des travaux et données de recherche de l'école devraient être rendus accessibles sur un portail institutionnel de l'établissement au sein de l'archive ouverte nationale HAL.

Cette démarche globale de diffusion des travaux de recherche de l'établissement pourra être valorisée notamment dans le cadre des célébrations liées à la commémoration du bicentenaire (2021) de l'école.

Jalon 8 :

- Ouverture d'un portail institutionnel dans l'archive ouverte nationale HAL (2020)

Indicateurs 3

- Evolution du nombre de « positions de thèse (résumé) d'école » numérisées et accessibles en ligne (par volume annuel)
- Evolution du nombre de thèses d'école numérisées et accessibles en ligne

- Evolution du nombre de publications électroniques diffusées

Axe 3 : Développer les capacités de pilotage et d'autoévaluation de l'établissement

L'école poursuivra au cours de la prochaine période contractuelle les démarches qu'elle a entreprises de modernisation de sa gestion dans le but de se préparer au passage aux RCE.

Objectif 1 : Moderniser la gouvernance interne de l'établissement

L'Ecole nationale des chartes a engagé un chantier de modernisation de sa gouvernance interne qui vise à mieux associer les instituts rattachés (CTHS, URFIST de Paris), les conseils (CA, CS, CT) ainsi que les communautés de l'ENC (étudiants et doctorants en particulier) aux décisions stratégiques de l'établissement. Ces nouvelles modalités de gouvernance pourront être formalisées dans le cadre d'une révision des textes statutaires de l'école (décret statutaire de l'établissement et arrêté de rattachement du CTHS).

Par ailleurs, l'Ecole a engagé au cours des dernières années une démarche de formalisation de ses procédures internes qui doit déboucher sur l'approbation d'un règlement intérieur. De nouveaux outils de communication interne (en particulier un intranet) devront être déployés de façon à mieux diffuser auprès des équipes les procédures ainsi définies.

Jalon 9 :

- Rédaction et approbation du règlement intérieur (2019-2020)

Jalon 10 :

- Développement d'un intranet mettant à disposition des équipes l'ensemble des procédures en vigueur (2020)

Jalon 11 :

- Révision des textes statutaires de l'école (décret statutaire, convention de rattachement de l'URFIST, statuts du CTHS) (2020-2021)

Objectif 2 : Préparer l'établissement au passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE)

L'Ecole a mis en œuvre la plupart des préconisations formulées dans le cadre des derniers audits menés par l'IGAENR (2015 et 2016), et bénéficie aujourd'hui d'une situation financière assainie qui lui permet d'envisager de passer aux RCE au cours de la prochaine période contractuelle, à l'instar des autres établissements composantes de PSL. A cet égard, l'ENC procédera à des recrutements indispensables (*a minima* le recrutement d'un contrôleur de gestion pour le suivi de la masse salariale) pour sécuriser le pilotage de l'établissement.

Jalon 12 :

- Mettre en place une démarche de comptabilité analytique et de contrôle interne (en particulier dans les secteurs d'activités de la formation continue, des éditions et de la recherche) (2020-2021)

Objectif 3 : Valoriser les atouts de l'établissement pour développer ses ressources propres

L'ENC dispose d'atouts importants (locaux prestigieux, forte notoriété nationale et internationale, excellence scientifique, réseau d'anciens élèves structuré, etc.) qui doivent lui permettre de développer ses ressources propres. A cet égard, l'Ecole souhaite définir une stratégie de mécénat, objectif qui prend tout son sens dans la perspective de la préparation du bicentenaire de l'établissement en 2021. L'ENC approfondira par ailleurs ses démarches de mutualisation des moyens dédiés aux activités éditoriales de l'établissement.

Jalon 13 :

- Création d'un diplôme universitaire à destination des étudiants internationaux centré sur les deux premières années du parcours d'archiviste paléographe (2021) dans le cadre du projet de chaire Unesco « archives et patrimoine de l'Afrique »

Jalon 14 :

- Mutualisation des moyens dédiés aux activités éditoriales de l'établissement (2021)

Indicateurs 4

Progression des ressources propres dont :

- recettes issues de la formation continue,
- recettes issues du mécénat,
- recettes issues de financements sur projets (appels à projets régionaux, nationaux et européens)

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

A partir de 2020 et chaque année, les services du ministère et l'ENC réaliseront un bilan des indicateurs et des jalons de ce contrat, le cas échéant dans le cadre du dialogue stratégique et de gestion.

Récapitulatif des indicateurs	Valeur 2018
Axe 2 : Recentrer la formation à / et par la recherche de l'école sur les sciences de l'écrit sous toutes ses formes, des supports patrimoniaux à l'écrit nativement numérique	
Progression du nombre de formations professionnelles continues à distance proposées (Ecole et URFIST)	0
Progression du nombre de dépôts de candidatures aux appels à projets européens	3
Progression du nombre d'appels à projets remportés	16
Taux de poursuites en thèses (élèves archivistes paléographes et masters)	7 %
Taux de doctorants financés (contrats doctoraux, contrats financés sur ressources propres, conventions CIFRE...)	12,5 %
Progression du nombre de doctorats sur travaux soutenus par des conservateurs en poste	3
Evolution du nombre de « positions de thèse (résumé) d'école » numérisées et accessibles en ligne (par volume annuel)	19
Evolution du nombre de thèses d'écoles numérisées et accessibles en ligne	0
Evolution du nombre de publications électroniques diffusées	51
Axe 3 : Développer les capacités de pilotage et d'autoévaluation de l'établissement	
Progression des ressources propres dont : recettes issues de la formation continue, recettes issues du mécénat, recettes issues de financements sur projets (appels à projets régionaux, nationaux et européens)	297 K€

Récapitulatif des jalons	Années d'observation des réalisations			
Opérations	2020	2021	2022	2023
Axe 1 : Confirmer l'insertion de l'école dans plusieurs réseaux de partenariats institutionnels et scientifiques.				
Jalons 1 : Création de deux nouveaux parcours de master (mention archives) dédiés pour l'un à l'archivage des données numériques (2020), et pour l'autre à la muséologie numérique dans le cadre du programme gradué « arts » de PSL (2021)				
Jalon 2 : Participation aux services mutualisés supports (SMS) et à la convergence des systèmes d'information avec l'Université PSL				
Jalon 3 : Emménagement de l'URFIST de Paris sur le Campus Condorcet				
Jalon 4 : Rédaction et approbation d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) regroupant les implantations immobilières de l'ENC autour de 2 sites : Richelieu et Condorcet				
Jalon 5 : Signature de conventions de coopération pédagogique, scientifique et culturelle avec les institutions patrimoniales du site Richelieu ainsi qu'avec les écoles d'application				
Axe 2 : Recentrer la formation à / et par la recherche de l'école sur les sciences de l'écrit sous toutes ses formes, des supports patrimoniaux à l'écrit nativement numérique.				
Jalon 6 : Redéfinition de l'offre de formation continue en la recentrant sur le cœur de compétences de l'école et en développant les formations à distance, en partenariat avec l'URFIST de Paris et avec PSL				
Jalon 7 : mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants				
Jalon 8 : Ouverture d'un portail institutionnel dans l'archive ouverte nationale HAL				
Axe 3 : Développer les capacités de pilotage et d'autoévaluation de l'établissement				
Jalon 9 : Rédaction et approbation du règlement intérieur				
Jalon 10 : Développement d'un intranet mettant à disposition des équipes l'ensemble des procédures en vigueur				
Jalon 11 : Révision des textes statutaires de l'école (décret statutaire, convention de rattachement de l'URFIST, statuts du CTHS)				
Jalon 12 : Mettre en place une démarche de comptabilité analytique et de contrôle interne (en particulier dans les secteurs d'activités de la formation continue, des éditions et de la recherche)				
Jalon 13 : Création d'un diplôme universitaire à destination des étudiants internationaux centré sur les deux premières années du parcours d'archiviste paléographe dans le cadre du projet de chaire Unesco « archives et patrimoine de l'Afrique »				
Jalon 14 : Mutualisation des moyens dédiés à la politique éditoriale de l'établissement				